MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 3 juin 2025

Annie Genevard annonce un soutien de 10 M€ aux Projets alimentaires territoriaux (PAT) en 2025

La ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Annie Genevard, a annoncé le 2 juin 2025 le renouvellement du dispositif de soutien aux Projets alimentaires territoriaux (PAT) dans le cadre de la planification écologique, à hauteur de 10 millions d'euros en 2025.

Dans le cadre d'une visite du restaurant scolaire du collège La Pajotterie à Châteauneuf-en-Thymerais, en Eure-et-Loir, **Annie Genevard a réaffirmé son soutien aux Projets alimentaires territoriaux (PAT),** qui permettent de **rapprocher la production agricole de la consommation**, dans un objectif de reterritorialisation et de durabilité, au service de la souveraineté alimentaire.

Le dispositif de soutien financier de 10 millions d'euros permettra la concrétisation opérationnelle des plans d'actions des PAT, c'est-à-dire le passage vers leur le niveau 2 de reconnaissance par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ainsi que la structuration des réseaux régionaux pour en amplifier l'action. Le détail de la procédure sera mis en ligne dans les prochains jours.

A ce jour **460 PAT sont reconnus par le ministère**, dont 215 de niveau 2, c'est à dire des projets systémiques, qui intègrent à la fois les **enjeux économiques, sanitaires, sociaux et environnementaux, de la production agricole à l'assiette du consommateur, en passant par la restauration collective**. Ces PAT de niveau 2 sont en capacité de suivre et rendre compte de leur impact dans les territoires. L'observatoire du portail France PAT permet d'avoir une vision des PAT reconnus sur le territoire national.

Les PAT sont un levier majeur pour l'atteinte des objectifs d'au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% issus de l'agriculture biologique en restauration collective, **en mobilisant les filières de production du territoire pour répondre aux marchés publics de restauration, dans le respect du droit de la commande publique. La plateforme *ma cantine* recense pour cela l'ensemble des outils d'accompagnement pour l'atteinte de ces objectifs.**

Pour en savoir plus : https://agriculture.gouv.fr/projets-alimentaires-territoriaux-reconnus-par-le-ministere

***« Je tiens à réaffirmer tout mon soutien aux Projets alimentaires territoriaux : ils représentent un levier central pour la transition vers des systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus locaux, au service de la souveraineté alimentaire et d'une juste rémunération de nos agriculteurs. La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire, et notamment des collectivités et des Chambres d'agriculture est nécessaire pour concrétiser dans toutes les régions ces politiques adaptées aux enjeux locaux. Il est essentiel de poursuivre le soutien des PAT : je suis fière de pouvoir annoncer que 10 millions d'euros y seront donc dédiés en 2025 par mon ministère* ». Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**

Contacts presse

Service de presse de Annie GENEVARD
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv